

# Metz/Divodurum, cité des Médiomatrices : apport de deux fouilles récentes (place de la République et rue paille-Maille) à la question des origines

Gaël Brkojewtsch, Christian Dreier, Sandrine Marquié

► **To cite this version:**

Gaël Brkojewtsch, Christian Dreier, Sandrine Marquié. Metz/Divodurum, cité des Médiomatrices : apport de deux fouilles récentes (place de la République et rue paille-Maille) à la question des origines. Gallia - Archéologie des Gaules, CNRS Éditions, 2015, Dossier : La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (1), pp.177-193. hal-01924963

**HAL Id: hal-01924963**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01924963>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Metz/Divodurum, cité des Médiomatrices

## Apport de deux fouilles récentes (place de la République et rue Paille-Maille) à la question des origines

Gaël BRKOJEWITSCH, Christian DREIER et Sandrine MARQUIÉ

**Mots-clefs.** *Mediomatrici, topographie urbaine, archéologie urbaine, urbanisation, architecture, habitat, voirie, sépultures, céramique, La Tène, gallo-romain précoce, période augustéenne.*

**Résumé.** *L'objectif de cet article est de donner un état des connaissances sur les origines de la ville romaine de Metz/Divodurum. Pour y parvenir, les sources littéraires et le résultat des fouilles archéologiques urbaines sont employés. Les principales recherches dans le noyau urbain seront décrites en suivant une logique chronologique et topographique (colline du Haut de Sainte-Croix, colline de la Citadelle, secteur Outre-Seille, Pontiffroy). Le postulat étant que la ville romaine se développe à l'emplacement de l'oppidum (colline du Haut de Sainte-Croix) quasiment sans interruption depuis l'occupation laténienne, l'attention a été portée sur deux quartiers qui ont fait l'objet de fouilles récentes (place de la République, fouillée en 2009 sur la colline de la Citadelle et rue Paille-Maille, fouillée en 2012 dans le quartier du Pontiffroy) afin d'offrir des éléments de comparaison. Les données recueillies permettent d'illustrer les formes de l'habitat et d'évoquer le développement urbain et les limites de ville après la Conquête.*

**Keywords.** *Mediomatrici, urban topography, urban archaeology, urbanization, architecture, housing, road network, burials, ceramic, La Tène, early Gallo-Roman, Augustan period.*

**Abstract.** *This essay's aim is to present the current state of knowledge about the origins of the Roman town of Metz/Divodurum. In order to arrive at this, the literary sources and the results of urban archaeological excavations are used. The main research in the urban centre will be described, following a chronological and topographical rationale (Haut de Sainte-Croix hill, Citadelle hill, Outre-Seille area, Pontiffroy). The assumption being that the Roman town grew on the location of the oppidum (Haut de Sainte-Croix hill) with almost no interruption after the La Tène occupation, attention was focused on two areas which have been the object of recent excavations (Place de la République, excavated in 2009, the Citadelle hill and Paille-Maille Street excavated in 2012 in the Pontiffroy area) to offer instances for comparison. The data gathered give an illustration of the different kinds of housing and an evocation of the urban development and of the city's limits after the Conquest.*

Translation : Cécile TUARZE

Metz se situe dans le département de la Moselle qui constitue la partie nord-orientale de la cuvette du Bassin parisien. La ville romaine a été édifée le long de la Moselle qui constituait la principale voie navigable. Chef-lieu de la cité des Médiomatrices, Metz/Divodurum a des origines pré-romaines. Un site fortifié gaulois était juché sur une éminence dans la zone d'interfluve entre, au nord et à l'ouest, l'un des bras de la Moselle et, à l'est, son principal affluent de rive droite : la Seille. La presqu'île était marquée par deux buttes naturelles, aujourd'hui fortement érodées : la colline du Haut de Sainte-Croix et la colline de la Citadelle. Composées toutes les deux d'alluvions anciennes de la Seille et de la Moselle, elles culminent respectivement à 188 m NGF et 187 m NGF, soit environ une vingtaine de mètres au-dessus du niveau du fond de la vallée. Insubmersible et facilement défendable, la colline du Haut de Sainte-Croix, aux versants plus escarpés, a accueilli l'habitat fortifié laténien. Après la Conquête, la ville s'est déve-

loppée au-delà des limites naturelles induites par les bras de la Moselle et de la Seille.

*Divodurum* est mentionnée une première fois par Tacite (*Histoires*, I, 63, 1). César (*La Guerre des Gaules*, IV, 10, 3 et VII, 75, 1-3) et Strabon (*Géographie*, IV, 3, 4) ne font état que du peuple des *Mediomatrici*, d'où est tiré le toponyme tardif *Mettis* (fig. 1). Aucun document ne permet de traiter avec précision le cadre administratif et institutionnel qui entoure la naissance de la ville romaine. Cité probablement stipendiaire, soumise à l'*imperium* de membres de la famille impériale, *Divodurum* est devenue définitivement la capitale de la *ciuitas*, dans le système administratif que Tibère ratifia en 17 apr. J.-C. La cité a été placée sous l'autorité du légat propréteur siégeant à Reims et d'un procurateur résidant à Trèves (Demarolle, 2004, p. 117). En dehors de deux épisodes rapportés par Tacite (*Histoires*, I, 63 et IV, 70-72), survenus pendant la crise de 68-70 apr. J.-C., aucun texte ne permet de préciser l'histoire des premières heures de la

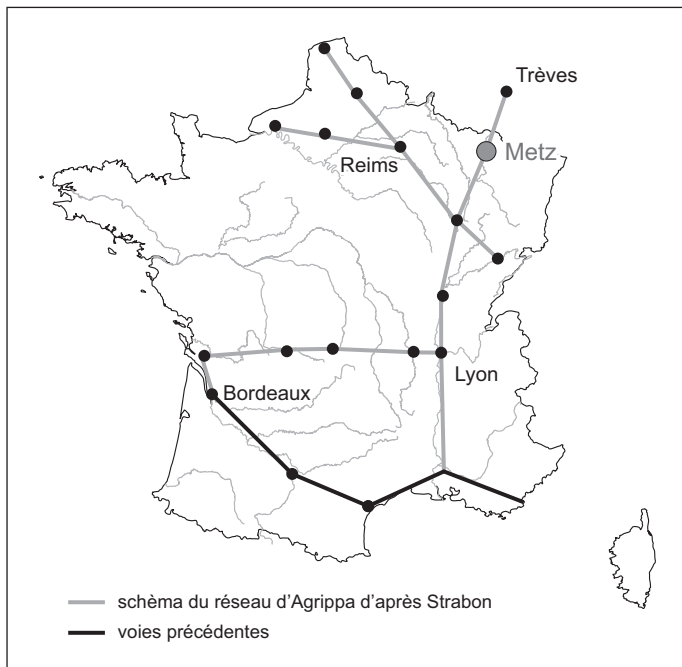


Fig. 1 – Voies antiques et situation de Metz  
(DAO : Y. Daune, Metz Métropole).

ville. Une chronique des événements est difficilement réalisable sur la base des sources écrites (Demougin, 1995).

Seule l'archéologie apporte des éléments à la réflexion. Malheureusement, la documentation récoltée lors de découvertes fortuites ou de fouilles est fragmentaire et sa qualité très variable. Lorsqu'il est fait mention de niveaux romains anciens situés sur le *substratum*, la prudence est de rigueur et une datation assez large est fréquemment proposée.

## ÉTAT DE LA RECHERCHE

Faire le bilan de la connaissance archéologique de la ville de Metz, en particulier de ses origines, est un exercice délicat car les données concernant cette période sont disparates. L'évolution des conditions de fouilles, les orientations scientifiques et les méthodes de datation ont considérablement évolué et plusieurs travaux, pas toujours les plus anciens, sont obsolètes. Au XIX<sup>e</sup> s. déjà, les découvertes archéologiques ont été relatées dans les colonnes des publications de sociétés savantes : l'*Annuaire de l'Académie nationale de Metz*, l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle* ou du *Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*. Les archéologues allemands, notamment J.-B. Keune, ont, dès le début du XX<sup>e</sup> s., pris en considération l'importance des fouilles. Les efforts se concentraient alors sur les grands édifices publics emblématiques de la ville gallo-romaine : l'amphithéâtre et Saint-Pierre-aux-Nonnains. Dans les années trente, l'adjonction d'une aile lors de l'agrandissement du musée a entraîné la découverte d'un grand établissement thermal. Lorsque la Moselle a été annexée une seconde fois au Reich, les recherches archéologiques se sont souvent mises au service de la propagande, délaissant l'histoire antique pour se porter sur la nécropole mérovingienne d'Ennery et l'architecture ottonienne de la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains. Les efforts se sont orientés principalement

sur l'inventaire et sur le récolement des collections durant la période qui succéda à la Libération, alors que plusieurs fouilles, particulièrement intéressantes, ont eu lieu lors de l'édification de la cité administrative. Les travaux de J.-J. Hatt et de G. Colot ont donné lieu à des fouilles bien menées et aux premières études stratigraphiques. Lors de ces investigations, au sud du musée de Metz, la preuve d'une occupation discontinue de la colline depuis le Bronze final a été faite. Des niveaux précoces ont également été identifiés, rue du Four-du-Cloître et rue du Chanoine-Collin, mais les travaux postérieurs ont révélé certaines incohérences dans les descriptions, qui conduisent à nuancer les interprétations. Durant les années 1960, plusieurs chantiers se sont succédé, livrant des découvertes matérielles majeures, comme les mosaïques de la place Coislin et de la rue Maurice-Barrès. Les premières observations sur la colline de la Citadelle (parking de l'Esplanade et École d'art) datent de cette époque. Avec la rénovation urbaine des années 1970, d'immenses chantiers de construction ont été programmés. Au titre des nombreuses conséquences malheureuses de cette politique, on signalera le saccage archéologique de quatre secteurs de la ville romaine et médiévale, qui – paradoxe de l'Histoire – avaient traversé les deux guerres mondiales : le quartier du Pontiffroy au nord, l'îlot Saint-Jacques au sud du Haut de Sainte-Croix, la rue des Tanneurs en Outre-Seille et le quartier des Roches, situé entre le bras intérieur de la Moselle et la cathédrale. Des levés synthétiques et la collecte de quelques objets remarquables ont été toutefois réalisés dans l'urgence par une poignée de bénévoles. L'architecte R. Jolin, notamment, dressa un plan de fouille sur lequel on reconnaît le plan de thermes monumentaux et les remparts de l'Antiquité tardive, tandis que G. Schlémaire a sondé plusieurs sites d'époque romaine, dotant les collections du musée de la Cour d'Or de quelques pièces incontournables. Malgré ces travaux méritoires, le gâchis est énorme et une partie du mobilier a été collectée dans de mauvaises conditions, à l'exemple des stèles funéraires sculptées extraites des déblais en décharge. En de nombreux secteurs de la ville, les niveaux romains précoces ont vraisemblablement été décapés sans qu'il ait été possible de les décrire. Ces épisodes douloureux eurent pour conséquence d'ouvrir le débat sur la protection du patrimoine. Les travaux menés d'abord dans un cadre associatif (Ph. Brunella, C. Lefebvre) puis par l'État, ont abouti aux premières conventions avec les aménageurs. La fouille des résidences Sainte-Croix marque une étape car les vestiges les plus anciens de la ville romaine y ont été mis en lumière, et ils constituent encore, à ce jour, la principale source d'information pour l'époque augustéenne. Ces contextes ont offert de la matière première à un travail universitaire sur la céramique (Viaux, 1987). D'autres fouilles sont d'un grand intérêt pour l'étude des processus de développement de *Divodurum*. Elles ont été menées dans des conditions de recherches modernes : au centre ville (arcades des Trinitaires, rue Taison), sur la colline de la Citadelle (Arsenal Ney, Magasin aux Vivres, place de la République), dans le quartier Outre-Seille (îlot de la Visitation, place Mazelle), dans le quartier du Pontiffroy (Hôtel de police, rue Belle-Isle, salle du Conseil régional, Jardins du Mail, rue Saint-Vincent, rue Paille-Maille). Parmi les travaux, on dénombre également d'importants chantiers susceptibles d'alimenter la réflexion mais qui demeurent en souffrance faute de rapport de fouille ou de publication. Il aurait été profitable de pouvoir exploiter

les travaux du *Programme collectif de recherches POTARUM* (2003) destiné à la mise à jour du Document d'évaluation du potentiel archéologique des villes de France de Metz (Brunella, Dautremont *et al.*, 1992). Malheureusement, ce programme collectif de recherche n'a produit à ce jour qu'un état de la question modeste et non exhaustif (Gama, 2010). Enfin, en 2012, J. Trapp a retracé les temps forts de l'archéologie messine à l'occasion de sa thèse de doctorat en histoire (Trapp, 2015).

## PRÉSENTATION DES SITES REMARQUABLES

Au sud de la ville de Metz, le Sablon a fait l'objet de nombreuses opérations de fouilles préventives et de sauvetage. En raison des surfaces investiguées, on s'accorde à dire qu'il s'agit du secteur dont le développement est le mieux connu de la ville antique. Les travaux devant la gare, place Général-de-Gaulle (fig. 2, site 30), ont ainsi été précédés d'une fouille portant sur une emprise de 9 000 m<sup>2</sup> (Gébus, 1999). Plusieurs projets d'aménagement sur une surface de 20 ha se sont polarisés autour du Centre Pompidou-Metz, générant d'importantes campagnes de diagnostic archéologique (Gama, 2003 ; Brkojewitsch, 2010) et plusieurs fouilles. Une première opération, dont l'emprise était contiguë au mur sud de l'amphithéâtre antique, a permis de décaper une surface de 22 000 m<sup>2</sup> entre 2006 et 2008 (fig. 2, site 31) (F. Gama, rapport en cours) tandis qu'une emprise plus modeste de 2 300 m<sup>2</sup> était étudiée trois ans plus tard à l'occasion de l'aménagement d'un dépose-minute à l'arrière de la gare (fig. 2, site 32) (C. Dreier, rapport en cours). On ne dispose pas encore à ce jour de rapport de fouille ou de publication pour évoquer le sujet, mais de nombreux indices laissent entendre que les vestiges antiques (voie, habitat, amphithéâtre) ne sont pas antérieurs aux années 90 apr. J.-C. ; les découvertes isolées – parmi lesquelles de nombreuses stèles sculptées – et les fouilles réalisées au sud et à l'ouest de l'amphithéâtre se rapportent à la sphère funéraire (fig. 2, site 33) (ZAC Amos : Bouchet, 2001). L'étude des sites issus de ce quartier a donc été exclue.

Les premiers niveaux gallo-romains, implantés au contact du terrain naturel, ont rarement pu être observés sur des surfaces satisfaisantes dans le centre ville. Pour aborder la question des origines, il faut utiliser les données qui proviennent de chantiers conduits dans les années 1980, où de vastes emprises étaient étudiées mais durant lesquelles les archéologues ont dû faire des choix drastiques en sélectionnant des sondages, et n'ont disposé ni du temps ni des moyens nécessaires pour réaliser les études et les analyses. La situation actuelle est contrastée : les archéologues bénéficient, le plus souvent, de moyens satisfaisants, mais les emprises, très souvent étriquées ou biscornues, rendent l'interprétation délicate.

Ces difficultés expliquent en partie l'état de nos connaissances sur le centre historique et sa parure monumentale dont on ne connaît pas bien les origines. On place le *forum* sous l'actuelle place Saint-Jacques, à la suite de la restitution par R. Jolin d'un plan de basilique. Des salles de spectacle (amphithéâtre, odéon ?), un possible temple ou une curie (la « maison carrée »), un édifice à plan basilical (Saint-Pierre-aux-Nonnains) ainsi que plusieurs structures thermales (« Rome-Salle ») ont été décrits, mais tous sont postérieurs au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ; en définitive aucun monument public n'est précisément daté.

Dans le panorama des sites qui va suivre, les sites-clefs sont présentés selon une logique topographique (Haut de Sainte-Croix, colline de la Citadelle, Outre-Seille, Pontiffroy). Pour chaque quartier, on présentera les structures avérées (LT D2b, gallo-romain précoce, augustéen). Un rapide inventaire des chantiers urbains qui auraient pu livrer des vestiges précoces, si les conditions avaient été favorables, sera proposé (cote du projet d'aménagement, sécurité, nappe phréatique, etc.). Enfin, il sera fait mention des principaux sondages et fouilles où le substrat a été atteint sans livrer de vestiges. Cette démarche devrait permettre, de proche en proche, de préciser les contours de la ville. Les sites ont été retenus sur la base de trois critères : la date de la fouille, l'existence d'un rapport ou d'une publication scientifique et d'un argumentaire chronologique.

## LE HAUT DE SAINTE-CROIX

### FOUILLES AYANT LIVRÉ DES VESTIGES PROTOHISTORIQUES ET ROMAINS PRÉCOCES

Sur la pente méridionale de la colline Sainte-Croix, au 7 rue Taison (1 000 m<sup>2</sup>, fouillés en 1987) (fig. 2, site 3), le dégagement d'un tronçon de 20 m de longueur des fortifications gauloises a permis de définir trois états de construction sur la base de datations par dendrochronologie : état I vers 112-110 av. J.-C., état II entre 112 et 55 av. J.-C., état III vers 55 av. J.-C. Un système de stabilisation du terrain a été reconnu, matérialisé par dix-sept piquets dont deux avaient été abattus vers 7 av. J.-C. Sur les remblais du fossé situé à l'arrière de la ligne de parement du troisième état du *murus gallicus*, des couches datées entre 15 et 55 apr. J.-C. constituent les niveaux gallo-romains les plus anciens (Thion, 1987).

Environ 200 m plus au nord, dans un secteur compris entre la rue Four-du-Cloître, la rue du Haut-Poirier et la rue Taison (4 100 m<sup>2</sup>, fouillés de 1983 à 1987) (fig. 2, site 2), plusieurs creusements constituent les rares traces d'un habitat précoce : un coffre en bois dont l'abattage des matières premières remonterait à 64 av. J.-C., des poteaux et des piquets associés à des parois de torchis (Brunella, 1983, p. 9-10) ainsi qu'une cave de 15 m<sup>2</sup>, à laquelle on accédait par un escalier en bois et dont la partie inférieure des parois était constituée de moellons, supportant une élévation possible en terre (Brunella, 1985, p. 36). Plusieurs éléments plaident en faveur d'un plancher effondré qui aurait supporté des superstructures. Vers 80 apr. J.-C., des constructions en adobe plus élaborées sur des solins de pierre se substituent aux constructions augustéennes (Massy dir., 1986, p. 298-299 et 1989, p. 115-117).

Sur le versant nord de la colline, entre la rue Marchant, la rue des Capucins et la rue du Tombois (2 000 m<sup>2</sup>, fouillés en 1995) (fig. 2, site 1), un fossé faisant probablement partie du système défensif laténien a été mis au jour. Le terrain naturel, fortement remanié, était couvert par deux grands dépotoirs actifs jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Grapin, Thion, 1999 ; De Filippo, 2000). Une seconde opération, rattachée au même projet d'aménagement (400 m<sup>2</sup>, fouillés en 1998), a montré que les pentes de la colline Sainte-Croix étaient aménagées en terrasses au moyen de piquets enfouis dans le sol et qui maintenaient des planches en bois contenant les terres en amont. Au



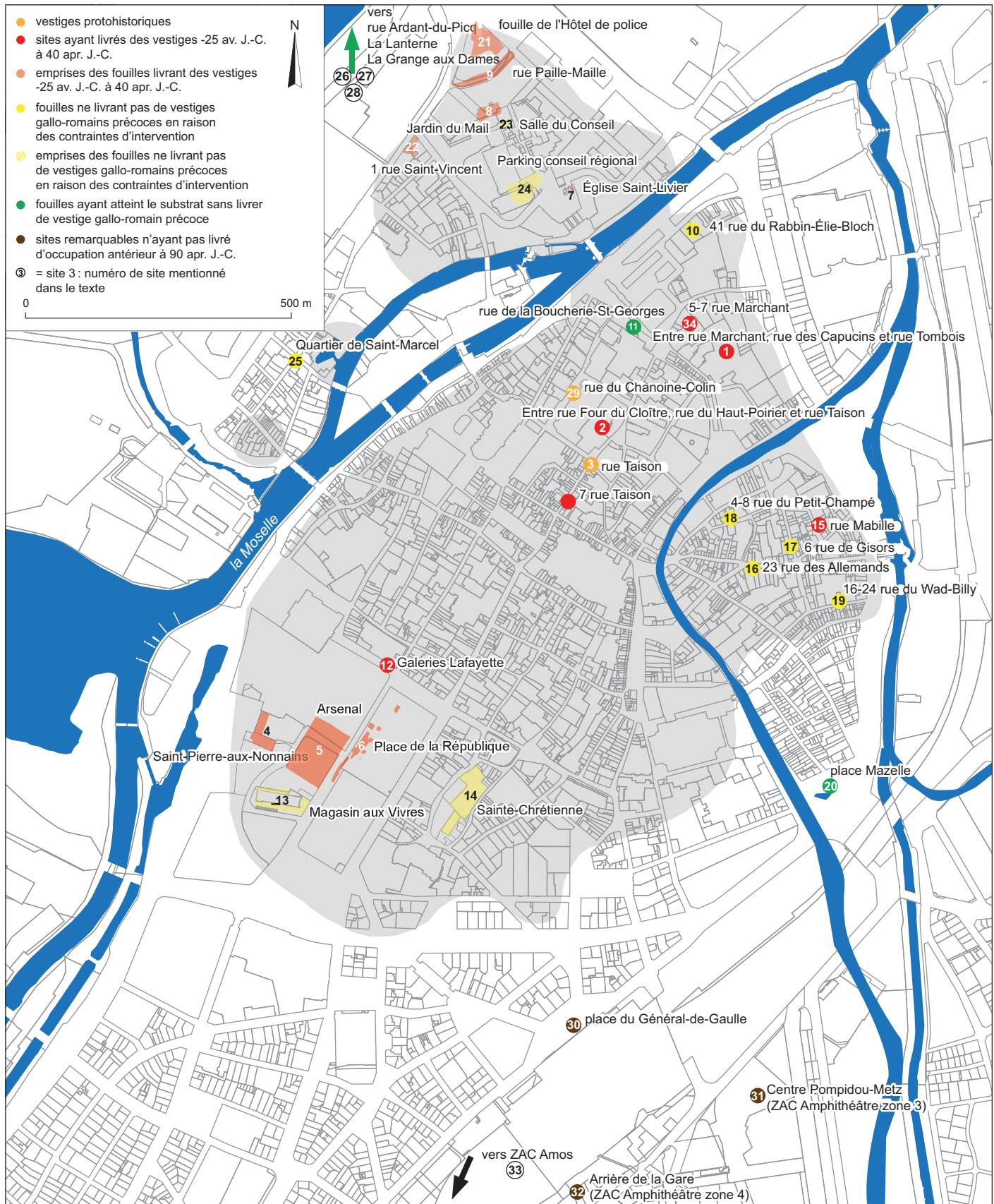


Fig. 2 – Principaux sites mentionnés dans le texte, localisés sur le cadastre actuel (éch. : 1/10 000) (DAO : Y. Daune, Metz Métropole).

cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., se développe un habitat en bois et en terre. L'édification d'un grand bâtiment en pierre condamne une partie de ce dernier à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ou au début du 11<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bressoud, 2001).

Sur ce même versant de la colline, la fouille, menée en 1984 de la parcelle située au 5-7 rue Marchant, sur 675 m<sup>2</sup> (fig. 2, site 34), a révélé une première phase d'occupation qui est datée de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Couvrant une large surface au nord de la zone étudiée, elle se compose de trous de poteau, de fosses et de niveaux ayant livré de la céramique fine noire de tradition laténienne ainsi qu'une fibule attribuable aux années 40-20 av. J.-C. (Périchon, 1984, p. 9). Une construction sur poteaux, dotée d'un sol de galets et de cailloutis compactés, et comportant un foyer aménagé avec des pierres plates, est datée des premières années après Jésus-Christ. Des sigillées italiques et des amphores de type Dressel 1 étaient associées au mobilier (Périchon, 1984, p. 9 ; Flotté, 2005, p. 159). Probablement sous le règne de Tibère, cet habitat est transformé en une vaste maison composée de murs en terre installés sur de puissants solins maçonnés et de sols de béton. Cinq pièces, dont une salle de plus 9,20 m de longueur, ont été en partie reconnues. La destruction du complexe intervient dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Périchon, 1984, p. 10). La fouille a livré plusieurs ensembles de plaques d'enduits peints effondrés sur les sols, constituant actuellement les témoins les plus précoces de décors pariétaux retrouvés à Metz (Heckenbenner, Coutelas, *in* Heckenbenner, Mondy dir., 2014, p. 49-60). La taille des pièces et la technique de construction définissent un espace « monumental », doté d'enduits muraux de haute qualité, qui tranche radicalement avec le bâti de l'époque. L'hypothèse d'une résidence appartenant à un personnage de haut rang ou d'un bâtiment officiel est plausible.

#### FOUILLES N'AYANT PAS LIVRÉ DE VESTIGES PRÉCOCES EN RAISON DE CONTRAINTES D'INTERVENTION

Le secteur situé à 400 m de la confluence de la Seille et de la Moselle est peu connu. Une intervention au 41 rue du Rabbin-Elie-Bloch (585 m<sup>2</sup>, fouillés en 2002) (fig. 2, site 10), a révélé l'existence d'un habitat qui s'installe sur des alluvions déposées dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Bourada, 2005, p. 64). Lors de la phase la plus ancienne, les tranchées de récupération, perpendiculaires au cours de la Moselle, suggèrent l'existence d'un bâtiment, divisé en quatre unités d'habitation (Bourada, 2013, p. 76-77).

#### FOUILLES AYANT ATTEINT LE SUBSTRAT SANS LIVRER DE VESTIGES PRÉCOCES

À 175 m au sud-ouest de Home israélite, une fouille récente conduite à l'angle de la rue Chèvremont et de la rue de la Boucherie-Saint-Georges (60 m<sup>2</sup>, fouillés en 2013) (fig. 2, site 11), a atteint une alternance de couches d'argile et de calcaire qui ont été interprétées comme relevant du substrat. La présence de ces niveaux, couverts directement par les constructions modernes, pourrait indiquer l'absence de vestiges romains dans le secteur, à moins que ce dernier n'ait subi un fort décaissement (Brkojewitsch, 2014, p. 69-70).

## LA COLLINE DE LA CITADELLE

### DES VESTIGES GALLO-ROMAINS PRÉCOCES

Une opération de fouille de 1999 sur 700 m<sup>2</sup>, réalisée rue Serpenoise, à l'angle de la place de la République, a donné lieu à la découverte de niveaux d'habitat (fig. 2, site 12) (Gébus, 2003, p. 89-90). Dans cette parcelle, qui se situait à l'ouest du *cardo maximus*, les premiers niveaux d'implantation remonteraient à l'époque tibérienne mais les résultats précis ne sont pas accessibles faute de rapport final d'opération.

La transformation de Saint-Pierre-aux-Nonnains, longtemps utilisé comme magasin militaire, a entraîné une fouille sur 265 m<sup>2</sup> en 1943 (fig. 2, site 4). Sous le sol de ciment initial de la basilique, un four de potier piriforme de 1,55 m sur 2,80 m, construit de briques en terre crue à languette médiane, était implanté dans le sol naturel. Près du canal de chauffe, une fosse quadrangulaire à cuvelage de bois, servant peut-être au pourrissage ou au stockage de l'argile, a également été observée (Reusch, 1943a, annexe 1, et 1943b, p. 146-147).

Au moment de l'abandon, le four a été comblé par les débris de ses parties supérieures et de nombreux tessons, principalement des ratés de cuisson. La découverte de l'estampille *Casicos* sur certains d'entre eux indique la présence d'un atelier de potiers éponyme sur le site. Le répertoire de cet atelier produisant de la *terra nigra* et de la *terra rubra* comprend des assiettes de type Deru A36-37, des bouteilles de type BT4, des pots de type P39 et des calices de type KL10 (Reusch, 1943b ; Deru, 1996, p. 297-298). Un plat de type A8 est également attesté. W. Reusch signale en plus la présence des coupes tronconiques à rebord vertical de type C7. Les fragments d'une trentaine d'exemplaires de cruches en céramique commune claire à engobe blanc pourraient également faire partie des productions de l'atelier. D'après les formes répertoriées, l'atelier de *Casicos* aurait fonctionné à l'époque tibérienne<sup>1</sup>.

Dans le cadre de la transformation de l'ancien Arsenal Ney, plusieurs campagnes de fouille ont été réalisées entre 1983 et 1986 sur 6 000 m<sup>2</sup> (fig. 2, site 5). L'intervention a mis en évidence l'organisation et l'évolution, entre le 1<sup>er</sup> s. et 11<sup>e</sup> s. apr. J.-C., de ce quartier situé au sud-ouest de la ville antique.

Les niveaux antérieurs au milieu du 1<sup>er</sup> s. n'ont pas fait l'objet d'une étude extensive : seules les campagnes de 1984 et 1985 ont mis au jour des traces d'occupation précoce. Une première phase est ainsi matérialisée par des alignements de piquets auxquels se superposaient deux bâtiments à poteaux avec des sols en terre battue et des foyers lentiformes de plain-pied. Les constructions s'organisaient très probablement suivant une rue de 5 m de large en moyenne, peu ou prou orientée nord-sud et dont le premier niveau de circulation, constitué de cailloutis, est installé sans radier, directement sur le sol naturel. L'orientation de la rue n° 1 est divergente par rapport à la trame observée au centre ville et « semble avoir joué un rôle primordial dans l'organisation du quartier » (Heckenbenner, Brunella *et al.*, 1992, p. 15). Elle définit, semble-t-il, la disposition de toutes les constructions localisées à l'ouest, sans qu'aucune adaptation

1. X. Deru le date de 5-1 av. J.-C. à 15-20 apr. J.-C., horizon III (Deru, 1996, p. 168). Une datation de l'époque claudienne, comme l'évoque par exemple Demarolle, 2002, p. 159, n'est pas justifiée.

ultérieure au système de voirie orthogonal du centre ville n'intervient.

Les constructions de la deuxième phase, ainsi qu'une fosse postérieure, ont livré du matériel augusto-tibérien, dont de la sigillée arétine (service II de Haltern) et de la céramique commune non tournée de tradition laténienne (Heckenbenner, 1985, p. 11 et p. 15). La quasi-absence du mobilier datant les revêtements et radiers des rues ne permet en revanche pas de dater les différents états des chaussées. La contemporanéité des rues attestées (on en compte quatre autres : rues n°s 2 à 5) à la rue n° 1 n'est pas assurée, bien que les chaussées soient installées sur le sol naturel. Cependant, la rue n° 2 au moins se superposait à des structures fossoyées plus anciennes (Heckenbenner, Brunella *et al.*, 1992, p. 16, fig. 6B) qui pourraient indiquer une éventuelle construction de la chaussée dans un second temps, au moment du développement du quartier.

### FOUILLES N'AYANT PAS LIVRÉ DE VESTIGES EN RAISON DE CONTRAINTES D'INTERVENTION

À 200 m au sud de l'esplanade de la Citadelle, les travaux préalables à la transformation du Magasin aux Vivres (450 m<sup>2</sup>, fouillés en 1993) (fig. 2, site 13) ont apporté des éléments (secteur II) en faveur de la présence d'une voie « qui ne semble pas antérieure à la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. », sans pour autant livrer des constructions associées à une datation précoce (Pernot, 2003, p. 79-81). À 500 m à l'est, le chantier de l'îlot Sainte-Chrétienne, mené en 2009 sur 1 800 m<sup>2</sup> (fig. 2, site 14), a mis en évidence des portions d'habitats luxueux datés du II<sup>e</sup> s. ou du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Augry, Adam *et al.*, 2011, p. 80).

## SECTEUR OUTRE-SEILLE

### DES VESTIGES GALLO-ROMAINS PRÉCOCES ?

Ce quartier, situé à l'est du cours antique de la Seille, a fait l'objet de sondages et de fouilles d'importance assez modeste, dont celle de la rue Mabile sur 200 m<sup>2</sup> en 1985 (fig. 2, site 15) qui a montré l'existence d'un four de potier dont les productions les plus anciennes pourraient remonter au premier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Thion, 1985). X. Deru remonte cette datation aux années 40-45 à 65-70 apr. J.-C. (horizon V) (Deru, 1996, p. 171). L'essentiel de la production est constitué de vases en *terra rubra* et *terra nigra* (types B45, KL18, P1 et P39), mais également de cruches en commune claire (types cru102, 106, 107, 203 et 207) et de pots en céramique rugueuse sombre (pots à lèvres à une inflexion et type Gose 533) (Deru, 1996, p. 295-296).

### FOUILLES N'AYANT PAS LIVRÉ DE VESTIGES EN RAISON DE CONTRAINTES D'INTERVENTION

D'autres chantiers ont permis d'atteindre des niveaux d'habitat sans atteindre toutefois le substrat : au 23 rue des Allemands sur 200 m<sup>2</sup>, fouillés en 1993 (fig. 2, site 16,) (Henrotay, 1993), au 6 bis rue Gisors sur le sondage 3

d'environ 5 m<sup>2</sup>, fouillés en 1985 (fig. 2, site 17) (Verdel, Waton, 1985, p. 7-8) ; au 4-8 rue du Petit-Champé sur 90 m<sup>2</sup>, fouillés en 1994 (fig. 2, site 18,) (Faye, 1994, p. 7). Ces investigations ont toutes livré des vestiges situés entre la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il faut également signaler l'important chantier de 2001 situé au cœur d'un îlot, au 16-24 rue du Wad-Billy, sur 2 200 m<sup>2</sup> (fig. 2, site 19), sur lequel une stratigraphie de 2 m témoignait d'une occupation entre le I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La parution du rapport de cette fouille, que l'on devine capital – car un bâti en matériaux périssable datant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est évoqué dans la notice du *Bulletin scientifique régional* (Gama, 2007, p. 79) – devrait apporter une vision renouvelée de l'urbanisation du quartier Outre-Seille sous le Haut-Empire.

### FOUILLES AYANT ATTEINT LE SUBSTRAT SANS LIVRER DE VESTIGES PRÉCOCES

Au cœur de la plaine alluviale de la Seille, la fouille de la place Mazelle sur 900 m<sup>2</sup> en 2009 (fig. 2, site 20), a mis en évidence plusieurs épisodes de crues et d'inondations qui ont déposé des alluvions sur 1,5 m d'épaisseur. Les conditions hydrographiques n'étaient donc pas favorables à l'urbanisation. Des déchets domestiques provenant de la ville ont été déversés à proximité de la rivière durant une courte phase datée du milieu et de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Brkojewitsch, Marquié *et al.*, 2013, p. 311).

## LE PONTIFFROY

### DES VESTIGES GALLO-ROMAINS PRÉCOCES

Les premières traces d'une occupation augustéenne ont été découvertes à l'occasion d'un sondage réalisé en 1978 au sein de l'église Saint-Livier (fig. 2, site 7). Sur le terrain naturel, deux couches (US 26, US 28) situées à la base de la stratification contenaient des tessons de céramique compatibles avec une datation augustéenne (Consp. 12.2, Consp. 1.1.3, *terra rubra* type A2) (Lefebvre, 1993, p. 309).

Ce quartier situé dans le nord-ouest de la ville était probablement sujet à des inondations comme en attestent les zones tourbeuses découvertes lors de la fouille de l'hôtel de police en 1983 (6 500 m<sup>2</sup> de projet ; 300 m<sup>2</sup> de surface fouillée) (fig. 2, site 21). Une inhumation d'enfant et des traces de sillons perpendiculaires, interprétées comme des traces de labours, sont les quelques indices qui permettent de définir le statut du quartier à l'époque augustéenne. Des gros morceaux de bois, probablement des souches, pourraient être en relation avec le défrichement préalable à l'extension du quartier : une grande fosse quadrangulaire tapissée de bois, interprétée comme un fond de cabane, datée entre 15 et 40 apr. J.-C., était limitée par des gros pieux de bois qui pourraient fonctionner avec un mur d'adobe et un sol ; un second bâtiment sur solin de pierre supportant une élévation en terre crue a été repéré au nord de la fouille en bordure d'un chemin de 4,7 m de largeur daté des années 40-50 apr. J.-C., perpendiculaire à la voie Metz-Trèves. Cette dernière était bordée d'une plateforme de terre scellée



par un talus que protégeait une palissade en bois. L'occupation tибéro-claudienne se compose d'un ensemble cohérent de trous de poteau et de piquet, de fosses, de sablières, de foyers. À l'intérieur d'un enclos composé de sablières perpendiculaires, une cave, dont les parois étaient aménagées par un clayonnage maintenu par un châssis de bois, a été étudiée. L'étude stratigraphique permet de définir le début de l'urbanisation vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., avec la création d'*insulae* dont l'une mesure 43 m sur 39 m. Un bâtiment composé de trois pièces délimitées par des sablières basses en chêne a été documenté. Les plinthes étaient couvertes d'enduits peints à décor moucheté (Waton, 1986).

Un développement et une chronologie comparables ont été observés lors de la fouille de l'école Saint-Vincent sur 1 000 m<sup>2</sup> en 1994 (fig. 2, site 22). Les vestiges s'articulent le long d'une voie perpendiculaire à la voie Metz-Trèves, large de 6 m. Les murs de façade et les parois sont réalisées sur des sablières basses comprenant un système de piliers porteurs dès la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'implantation des bâtiments de la deuxième phase (phase II : de 40-45 à 65-70 apr. J.-C.) se superpose aux édifices lors de la première phase (phase I : de 15-20 à 40-45 apr. J.-C.). À partir du dernier quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les modules changent, les constructions se développent en direction de la voie et gagnent en surface (Gébus, 1997).

Le long du même diverticule de la voie menant à Trèves, à 50 m de l'axe principal, a eu lieu la fouille des Jardins du Mail sur 1 500 m<sup>2</sup> en 1988 (fig. 2, site 8), la datation des premiers comblements de fosses est plus haute et certaines sont datées du premier quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Deru, Feller, 1996, p. 435, phase 1, horizon III). L'urbanisation s'intensifie au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les maisons, en matériaux légers, portant des enduits muraux, faites de sol en terre battue et de foyers, ouvrent sur le trottoir couvert d'un portique et ne sont pas orthogonales à l'axe de la rue (Leroy-Georges, 1988).

#### FOUILLES N'AYANT PAS LIVRÉ DE VESTIGES EN RAISON DE CONTRAINTES D'INTERVENTION

Deux opérations de fouille de sauvetage, à proximité immédiate des Jardins du Mail, ont occasionné la découverte de vestiges d'habitat s'échelonnant entre le premier quart du 1<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : la salle du Conseil fouillée sur 900 m<sup>2</sup> en 1987 (fig. 2, site 23) (Dautremont, 1987 ; Deru, Feller, 1996, p. 435, phase 1, horizon II) et le parking du conseil régional fouillé sur 2 300 m<sup>2</sup> en 1986 (fig. 2, site 24) (Thion, 1986). À 600 m au sud-ouest, le quartier Saint-Marcel fouillé sur 8 500 m<sup>2</sup> en 1987 (fig. 2, site 25) a permis de reconnaître les tracés de deux rues parallèles et de l'habitat datés du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Delestre, Bourger *et al.*, 1987).

#### FOUILLES AYANT ATTEINT LE SUBSTRAT SANS LIVRER DE VESTIGES PRÉCOCES

Au cours de plusieurs diagnostics archéologiques menés récemment, le terrain naturel a été atteint : au 6 bis rue Ardant-du-Picq (fig. 2, site 26) (Maire, 2014a), à la rue de la Grange-

aux-Dames (fig. 2, site 27) (Maire, 2014b) et à la lanterne-rue de la Grange-aux-Dames (fig. 2, site 28) (Maire, 2013). Dans ces contextes, aucun témoignage de l'occupation romaine n'a été identifié.

## L'APPORT DES FOUILLES RÉCENTES

### LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE SUR LA COLLINE DE LA CITADELLE

Cette fouille est localisée sur la pente nord-est de la colline de la Citadelle (1 375 m<sup>2</sup>, fouillés en 2007) (fig. 2, site 6). Les investigations ont livré les vestiges relatifs à sept phases romaines majeures, allant du début (?) du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. au minimum. Le plan des phases précoces concerne une surface réduite de 33 m<sup>2</sup>.

### PRÉSENTATION DES VESTIGES

L'occupation la plus ancienne du site (phase A) est caractérisée par des traces de deux clôtures palissadées parallèles, implantées dans le sol naturel. À l'origine, ces vestiges furent probablement creusés dans le niveau de terre végétale. Cette couche a certainement été enlevée au moment de la construction des premières maisons attestées lors de la deuxième phase d'occupation (phase B) (fig. 3).

La clôture occidentale (enclos 1), orientée nord-sud, est matérialisée par une tranchée étroite servant à l'implantation des palis comme le suggèrent son profil en forme de « W » et six trous de piquet, situés au nord et au sud en prolongement de celle-ci. Accusant sans doute un fond irrégulier variant en profondeur, elle n'a pu être observée sur toute la surface étudiée. Sa limite occidentale, elle aussi, est légèrement irrégulière, ce qui laisse supposer que les palis ont été enfoncés de ce côté-là. La tranchée a révélé les vestiges d'un embranchement orthogonal vers l'ouest, témoignant d'une éventuelle subdivision de l'espace enclos. Directement au nord de ce petit tronçon, une fosse stérile de forme ovale a été mise en évidence. Son attribution à la phase précoce demeure incertaine du point de vue stratigraphique. Cependant, la position dans l'angle des deux tranchées la rend assez plausible.

Malgré sa largeur légèrement supérieure à celle de la tranchée de clôture de l'enclos 1, une deuxième tranchée située à l'est peut également être interprétée comme une tranchée d'implantation d'une clôture (enclos 2), car son profil montre la même forme de « W ». Cette fois-ci les palis semblent être implantés en s'appuyant contre la berme occidentale. La limite de la tranchée disparaît vers le nord, effacée par des structures postérieures. Au sud, la tranchée aboutit à un trou de poteau de forme rectangulaire ou carrée. Ce dernier a très vraisemblablement reçu un poteau rond, comme en atteste le fantôme de 0,30 m de diamètre environ, suggérant l'existence d'un petit portail ou d'un bâtiment accolé à la palissade.

L'appartenance à la phase A d'un autre trou de poteau situé à l'intérieur de l'enclos 2 n'est en revanche pas certaine. Ce dernier est coupé par une fosse datant de la phase C, ce qui tendrait à l'attribuer à la phase B, mais elle semble « orientée »



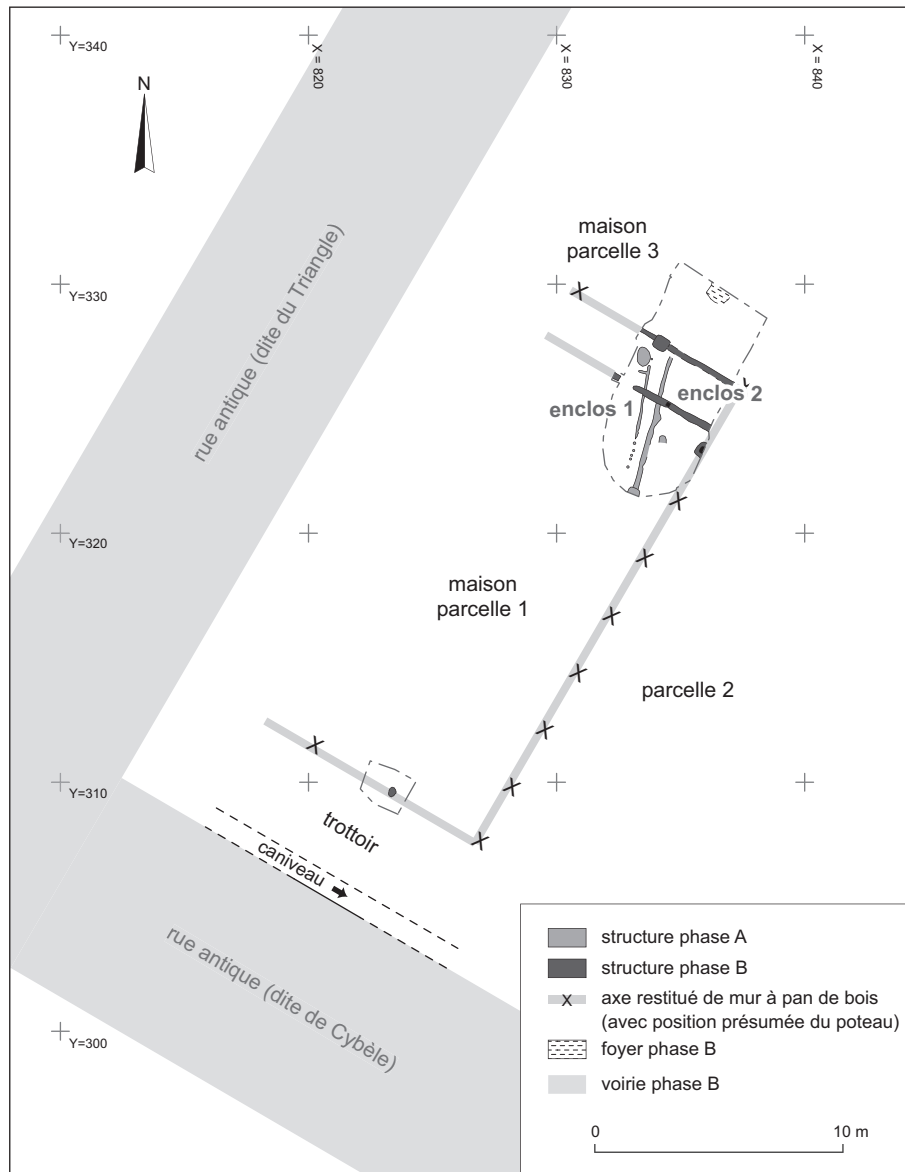


Fig. 3 – Place de la République : plan des structures précoces  
(DAO : Y. Daune, Metz Métropole).

comme les clôtures de la phase précoce. Sa position isolée empêche une interprétation fonctionnelle.

L'exiguïté de la superficie étudiée ne permet pas de décider si les clôtures renvoient à des enclos simples, servant par exemple au parcage du bétail ou de chevaux, ou s'il s'agit plutôt de limites parcellaires des habitats de tradition laténienne, éventuellement semblables à ceux du premier état du site du Palais des Sports/*Coliseum* à Amiens (Binet dir., 2010, p. 23-27).

L'orientation des aménagements précoces du site de la place de la République est cohérente avec les vestiges des fouilles de l'Arsenal Ney (voir *supra*, p. 179) (fig. 2, site 5). Elle pourrait appartenir à une occupation dont l'organisation semble tributaire du tracé de la rue n° 1 de l'Arsenal, située à 68 m de distance. Il est ainsi probable que la phase A de la place de la République soit contemporaine de la première phase de l'Arsenal, mais, comme c'est le cas pour cette dernière, sa datation absolue ne peut être précisée (voir *infra*, p. 185).

La phase d'occupation suivante (phase B) voit la construction des premiers bâtiments à l'emplacement des anciens enclos. Elle est marquée par un changement perceptible d'orientation

(environ 20° en direction nord-est). Pour ériger les maisons, un nivellement et un compactage du terrain ont été opérés en enlevant au préalable la terre végétale. Les traces de construction conservées sont formées par des tranchées de sablière basse interrompues par des trous de poteau. Les maisons de cette phase ont probablement été bâties sur des poteaux de fond encadrés de traverses qui assuraient la stabilité de la construction. À la base d'un niveau de circulation, de petites taches gris clair de torchis ont été observées, provenant peut-être de l'application d'argile sur le clayonnage des murs. Le seul foyer mis au jour se rattache au type simple de plain-pied à aire d'argile lentiforme.

Ces traces de construction s'inscrivent dans un système d'organisation parcellaire qui perdura lors des phases postérieures ; elles permettent de proposer une reconstitution approximative du plan de la maison située sur la parcelle 1. Le changement d'orientation du bâti et la persistance de l'organisation parcellaire jusqu'à la fin de l'Antiquité indiqueraient l'établissement précoce du système d'îlots dès le début de la phase B. Les dimensions de la maison reconstituée, atteignant

21,3 m (soit 72 *p. m.*) de longueur avec une largeur restituée de 10,6 m (soit 36 *p. m.*), pourraient constituer un module primitif du parcellaire.

Sur son côté sud-ouest, et au nord-ouest, l'îlot est limité par deux rues perpendiculaires. La première orientée sud-ouest - nord-est, dite du Triangle, présente une largeur minimale de 9,5 m et a été installée, sans encaissement, directement sur le sol naturel. Sa chaussée, légèrement bombée, consiste en un revêtement de graviers compactés, reposant sur un hérisson de pierres en calcaire qui recouvre un lit de sable et de galets. Cette technique de construction a probablement été employée dans la seconde rue, orientée nord-ouest - sud-est, dite de Cybèle, dont l'état attribuable à la phase B n'a pu être étudié. Son existence est toutefois signalée par le caniveau relevé en coupe qui longeait la rue au nord-est. L'espace de 4 m de large (soit 13,5 *p. m.*) compris entre ce caniveau et la façade de la maison reconstituée signale l'emplacement du trottoir.

## CHRONOLOGIE

En raison de l'absence de datation dendrochronologique ou de monnaie pouvant livrer un *terminus post quem*, et de la rareté du mobilier céramique, la datation des phases précoces du site place de la République est délicate à établir. La phase A est ainsi indatable puisqu'elle n'a livré aucun matériel. La céramique de la phase B ne compte que 35 tessons, dont seuls une assiette A1 et une bouteille en *terra nigra* ainsi qu'un calice (KL19 ?) en *terra rubra* sont identifiables. Cette assiette A1 circule du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusque dans les années 65-70 apr. J.-C. (Deru, 1996, p. 31, horizons II à V). Toutefois cette phase est nécessairement antérieure au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. qui marque le début de la phase C.

## LA RUE PAILLE-MAILLE DANS LE QUARTIER DU PONTIFFROY

La fouille de la rue Paille-Maille (fig. 2, site 9) en 2012 concernait une surface de près de 3 000 m<sup>2</sup> à l'extrême nord de la ville antique (fig. 4, n° 1). Les vestiges se situaient entre les découvertes de l'hôtel de police au nord et de la résidence des Jardins du Mail, au sud.

## PRÉSENTATION DES VESTIGES

Dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la voie, qui partait de Metz en direction de Trèves par la rive gauche de la Moselle était en place. Cet axe, constitué de plusieurs couches de galets damés, était édifié à même le sable naturel (fig. 5, n° 1). À l'ouest du fossé bordier, trois sépultures secondaires à crémation ont été enfouies (fig. 4, nos 1 et 4). Les tombes semblaient en phase avec plusieurs alignements de piquets formant des palissades dont l'interprétation est incertaine (fig. 4, nos 1 et 3). Ces derniers pourraient marquer la limite de l'espace funéraire ou d'une concession, mais on peut également évoquer des pieux destinés à contenir des levées de terre en bordure de la voie. Très peu de temps après l'édification de ces tombes, une construction

(fs2215) est excavée à l'ouest de celles-ci (fig. 4, nos 1 et 2). De plan rectangulaire (2,5 × 0,7 m), la fosse était tapissée, à l'origine sur toute la paroi orientale, d'un coffrage en bois. Deux trous de poteau, implantés dans l'axe de ce côté, ainsi que de nombreux piquets, indiquent l'existence d'une superstructure en matériaux périssables. Un creusement linéaire bordé de part et d'autre par deux piquets était implanté perpendiculairement à l'axe central. Il suggère que les vestiges se développaient en direction de l'ouest. Le comblement de la fosse, riche en matière organique, a livré des tessons dont certains étaient écrasés à plat.

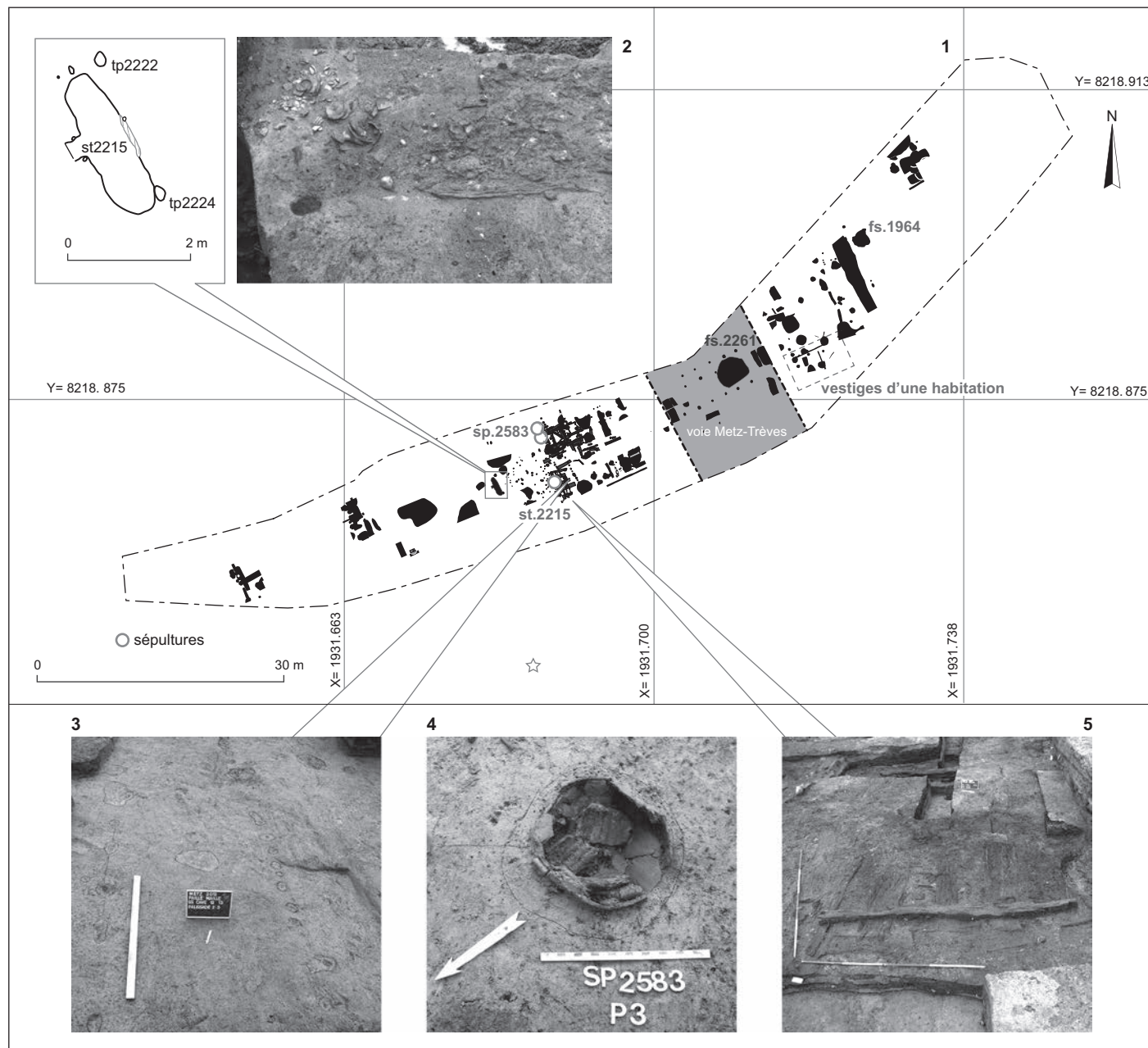
Le creusement de plusieurs fossés, parallèlement à la voie, dont un mesurant plus d'un mètre d'ouverture, témoigne du souci de faire face à une activité hydrologique intense. En effet, d'épaisses couches noirâtres constellées d'inclusions organiques (bois, cuir, faune) indiquent la présence d'importantes quantités d'eaux stagnantes qui ont envahi l'ouest de la zone et recouvert partiellement la voie.

Entre 25 et 50 apr. J.-C., l'axe de circulation connaît des modifications structurelles importantes : au minimum quatre rangées parallèles de poteaux très puissants sont disposées d'ouest en est entre les fossés bordiers (fig. 5, n° 3). Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées dont les plus plausibles demeurent celles d'un espace de franchissement, d'une porte ou d'une palissade. Il serait probablement imprudent de mettre en relation les épisodes d'inondations ou le démantèlement de la construction sur des poteaux de bois avec un abandon momentané de la voie. Pourtant, une grande fosse composée de plusieurs lobes (fs2261) détruit partiellement la bande de roulement en galets et la rend impraticable. À l'est de la voie, le secteur ne semble pas urbanisé et, aux niveaux tourbeux, se superposent des fosses utilisées comme dépotoirs domestiques (fs1964).

Vers 50 apr. J.-C., la voie est remise en état, cette fois à grand frais : niveaux surhaussés, constitution de remblais de construction, installation d'un radier de pierre, mise en place de trottoirs et de caniveaux (fig. 5, n° 1). La parcelle à l'ouest est d'abord aménagée ; plusieurs bâtiments comportant des planchers de bois se succèdent. Les plus anciens ne semblent pas comporter de sablières basses contrairement aux constructions postérieures. Les contraintes de la fouille ne permettent malheureusement pas de définir précisément le plan de ces constructions qui se composent exclusivement de bois et de terre. Cependant, les aménagements côtoient des fours et des fosses dont certaines sont remplies de scories indiquant qu'une partie des espaces étaient consacrée aux arts du feu. À l'est de la voie, la situation est sensiblement différente car la mise en place de l'habitat est plus tardive : des plots destinés peut-être à supporter un portique sont installés avant d'être rapidement condamnés lors de la construction d'une maison érigée sur des sablières basses (fig. 4, n° 1 ; fig. 8, n° 6).

## CHRONOLOGIE

L'étude préliminaire de la céramique de Paille-Maille a d'ores et déjà permis de montrer que le site est occupé de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Quelques traces d'occupation du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ont également été reconnues, mais elles ont



**Fig. 4** – Rue Paille-Maille : 1, plan de masse de la fouille ; 2, structure augustéenne st.2215, vue de l'ouest ; 3, palissades, vues du nord ; 4, sépulture sp.2583, vue de l'ouest ; 5, construction sur plancher de bois à l'ouest de la voie, vue de l'ouest (DAO : G. Brkojewitsch, B. Chevaux, Y. Daune ; clichés : F. Vorreux, S. Sedlbauer, K. Lemoine, Metz Métropole).

été fortement perturbées par l'aménagement des caves médiévales et modernes. À l'instar des travaux menés par X. Deru et M. Feller sur deux fouilles du quartier du Pontiffroy (Deru, Feller, 1996), quatre horizons chronologiques ont été distingués. Seuls les principaux traits caractéristiques des différents assemblages sont ici évoqués. L'étude exhaustive de ce mobilier, actuellement en cours, fera l'objet d'un article à part entière.

Plusieurs lots de céramiques permettent de dater les premières traces d'occupation du site. Ils correspondent au contenu de trois sépultures, aux comblements de fosses et à plusieurs couches d'occupation repérées à l'ouest de la voie (fig. 6). Le faciès céramique est le même que celui du camp augustéen de Haltern (Deru, 1996, horizon III), ce que confirme la datation des monnaies. La céramique fine est ainsi

dominée par la *terra rubra* et la *terra nigra* (groupe champenois et lorrain). Le répertoire morphologique se compose d'assiettes à paroi simple (types A1/2) et moulurées (types A3/5), de bols bobines (types B41/43), de calices (type KL15), de coupes (type C4), de gobelets cylindriques (type G2) et de pots à bord oblique (type P1/12) (Deru, 1996). La sigillée italique est également bien représentée par les services Ib, Ic (Consp. 12 et 14) et II (Consp. 22 et 18). L'examen des estampilles a permis de déterminer que les vases sont aussi bien originaires d'Italie que de Lyon. Enfin, de façon plus ponctuelle, on rencontre des gobelets à paroi fine (Haltern 41b), un *unguentarium* italique (Haltern 30) et un bol de Roanne. La céramique commune compte des pots et des jattes de tradition laténienne. Ils peuvent être tournés à fin dégraissant de quartz ou non tournés à



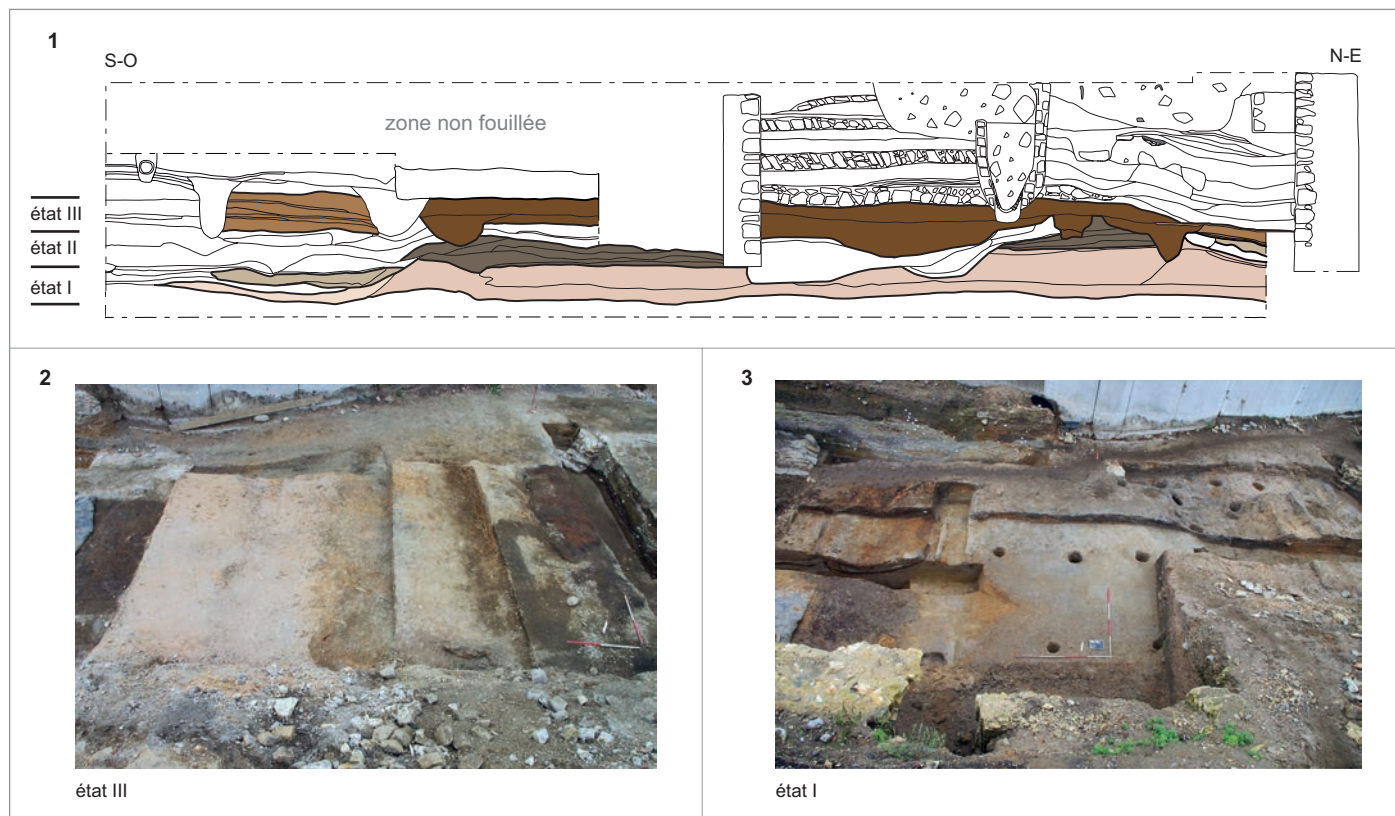


Fig. 5 – Rue Paille-Maille : 1, relevé en coupe des différents états de la voie romaine (éch. : 1/125) ; 2, la voie état III, vue du sud ; 3, la voie état I, vue du sud (DAO : Y. Daune, J. Maujean ; clichés : G. Brkojewitsch, Metz Métropole).

grosses inclusions de calcaire. Plusieurs plats à VRP italiques ont également été observés (Goud. 13 et 16). La céramique commune claire a livré des cruches à pâte blanche épurée (type cru101 et 203) (Deru, 1996), ainsi que des mortiers à lèvres en bandeau de la moyenne vallée du Rhône. Quant aux vases de stockage, à bord mouluré et étalé, ils sont identiques à ceux découverts dans la nécropole de Goebange-Nospelt (Metzler, Gaeng *et al.*, 2009, p. 395-397). Enfin les amphores sont peu abondantes mais les types sont relativement variés : Dressel 1B italique, Lyon 2B et 3A, Dressel 7/11, Haltern 70, Dressel 20, Pascual 1 estampillée *Marcus Porcius*, Lamboglia 2 récente, rhodienne.

Au cours du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Deru, 1996, horizon IV), les voies subissent différents réaménagements suite, peut-être, à des inondations. Plusieurs fosses dépotoirs sont également associées à cette phase, notamment la fosse 2261 qui a livré plus de 150 vases dont de nombreux profils complets (fig. 7) <sup>2</sup>. Ainsi, au sein des céramiques fines, les catégories sont comparables à celles de la phase précédente si ce n'est l'apparition des premières importations de sigillées de Gaule du Sud (Drag. 24/25 et Drag. 27). Elles sont encore rares et côtoient des vases du service Ic et surtout du service II en sigillée italique. La céramique gallo-belge représente 60 % du NMI avec une majorité de *terra nigra*. Les pots à bord oblique constituent la moitié du répertoire, suivie par les assiettes à paroi simple (type A1), moulurées (types A5, A7/9 et A18) et à parois concaves (types A41 et A38/39), les calices/bols/coupes (type KL15, B41/43 et C8) et les bouteilles. Seules les assiettes

à paroi concave constituent de nouvelles formes par rapport à la phase antérieure. Les céramiques communes fournissent un lot dominé par de grandes cruches à pâte blanche épurée et, dans une moindre mesure, à pâte orange avec ou sans engobe blanc (groupe mosellan). Le répertoire typologique, relativement similaire entre ces deux groupes, se compose de types cru203, 204 et 207. La commune sombre grise à dégraissant sableux constitue l'essentiel de la céramique culinaire avec des pots à encolures. Les jattes et pots de tradition laténienne sont encore utilisés. Dans cette fosse, les amphores sont quasi inexistantes. Tout au plus sont-elles représentées par un bord de Dressel 7/11 et des fragments de panses importées de Marseille et de Lyon. Enfin, les *dolia* sont identiques à ceux de la phase précédente.

L'architecture et le mode d'urbanisation évoluent véritablement au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Deru, 1996, horizon V). Les vestiges d'une habitation située à l'est de la voie illustrent bien ce développement. La céramique fine y est alors dominée par la *terra nigra* du groupe lorrain dont le répertoire compte des assiettes de types A5, A39 et A42/43, des bols B41 et B17 ainsi que des pots P1/12. Plusieurs profils de pots dorés au mica ont un bord étalé. La sigillée n'est plus représentée que par des importations de Gaule du Sud (assiettes Drag. 18 et Drag. 15/17, coupes Drag. 24/25, Drag. 27 précoce et Ritt 5a). Parmi la céramique commune claire, le groupe mosellan, avec ou sans engobe blanc, devient plus fréquent que celui à pâte blanche épurée. Au cours de cette période, on note également l'apparition de pots en céramique rugueuse sombre à engobe blanc interne (production messine de la rue Mabilley) (voir *supra*, p. 182). Les amphores sont originaires de Bétique et de Lyon. Cette habitation est incendiée à la fin 1<sup>er</sup> s. ou au début

2. Étude réalisée en collaboration avec J. Maujean et L. Pruneyrolles.



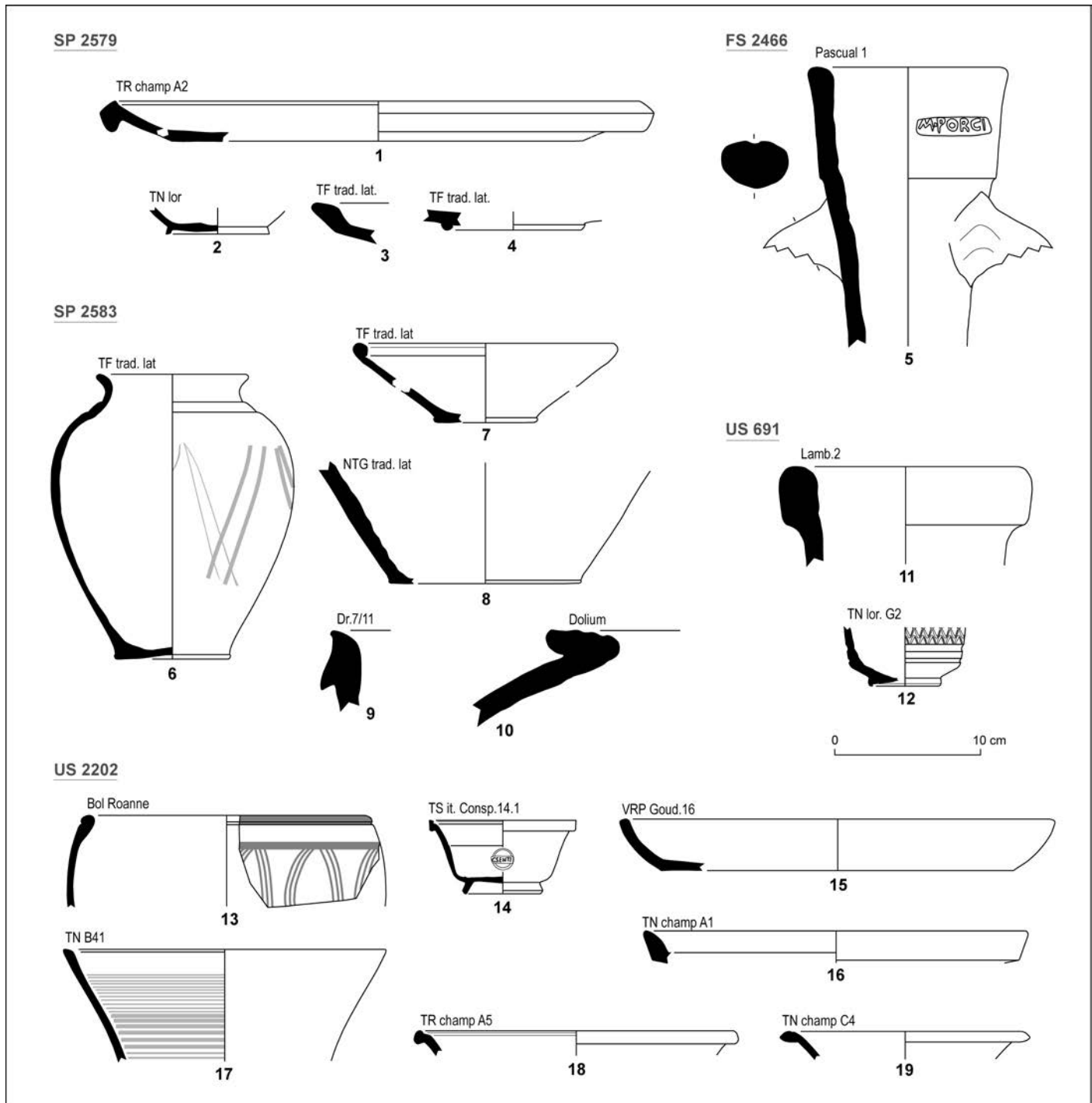


Fig. 6 – Céramique de la rue Paille-Maille : les sépultures, les fosses et les niveaux d'occupation  
(DAO : S. Marquié, L. Pruneyrolles, J. Maujean, Metz Métropole).

du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Deru, 1996, horizon VI/VII). La céramique fine y est toujours principalement représentée par de la *terra nigra* du groupe lorrain. Le répertoire morphologique compte essentiellement des assiettes à paroi concave de type A42/43 ainsi que des bols à collerette de type B1/2. De nouveaux profils de pots apparaissent : ceux à bord oblique et épaule marquée par un ressaut (type P25) et ceux à col concave et lèvre effilée (type P41/53). La sigillée de Gaule du Sud a livré des assiettes Drag. 15/17 et 18, des coupes Drag. 24/25, 27 ainsi que des bols Drag. 36, 37 et 22 et Ritt. 12. Un fragment de Drag. 36 en sigillée mosellane est également présent. La

céramique commune claire est exclusivement représentée par le groupe mosellan. D'un point de vue typologique, on compte des cruches (cru103 et 111) (Deru, 1996) ainsi que quelques pots à col court et anses verticales (type Gose 422/424). La vaisselle culinaire se compose essentiellement de pots en céramique rugueuse sombre à engobe blanc interne (type Gose 531 et pot à bord vertical et mouluré) ainsi que quelques jattes à bord étalé (type Gose 500) en céramique rugueuse A. La céramique non tournée a disparu. Enfin, plusieurs fragments de panse d'amphore de Bétique, de Lyon et de Marseille sont présents dans ces niveaux.

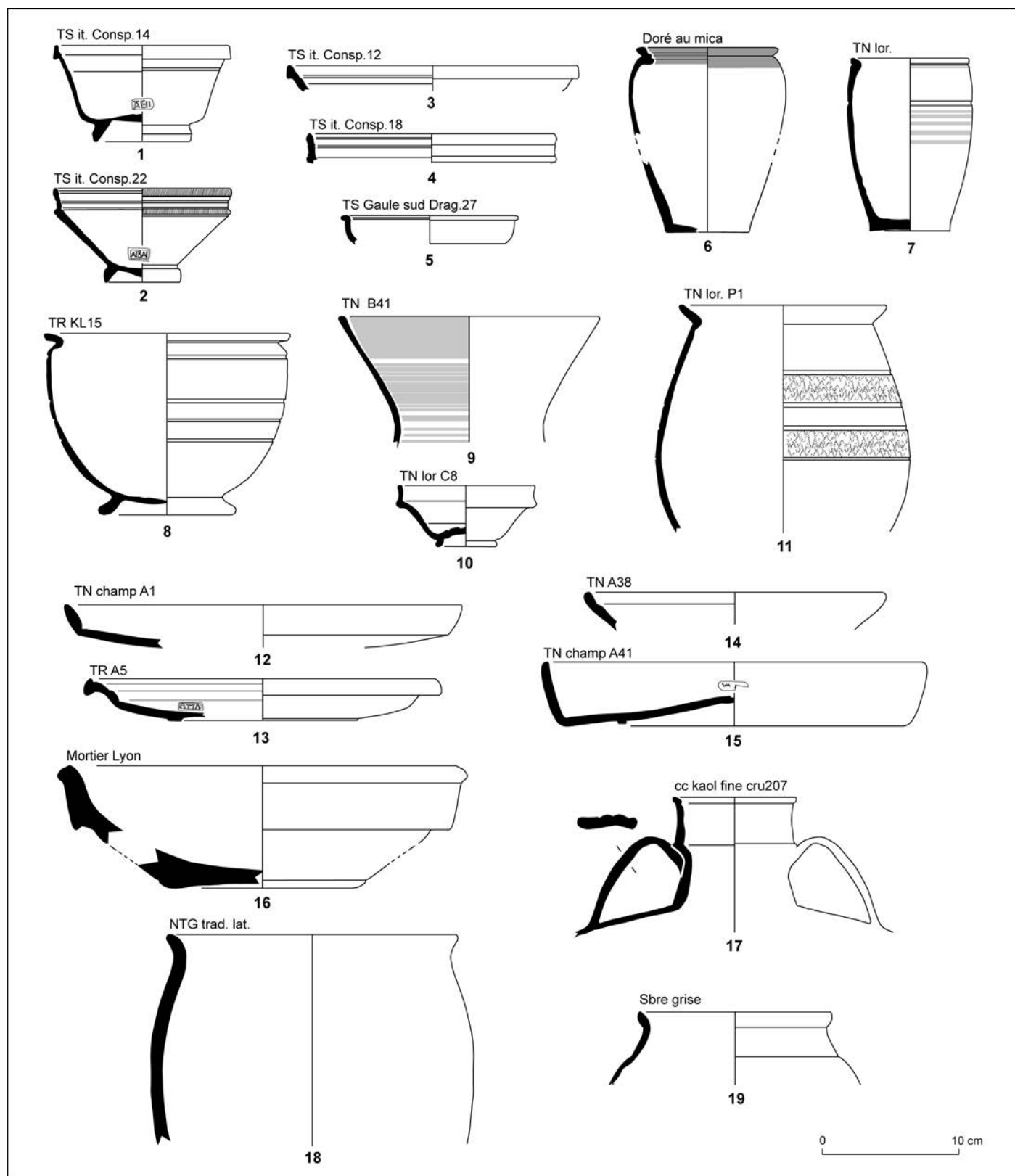


Fig. 7 – Céramique de la rue Paille-Maille (éch. : 1/4) : la fosse fs.2261 (DAO : S. Marquié, L. Pruneyrolles, J. Maujean, Metz Métropole).

## BILAN DES CONNAISSANCES SUR LES ORIGINES DE LA VILLE

### CARACTÉRISATION DE L'HABITAT

*Divodurum* est probablement, au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., une grande ville de terre et de bois ayant gardé les traditions de construction de l'Indépendance (Colardelle, Lefebvre, 1985, p. 51-54), tout en faisant évoluer rapidement les techniques (Brunella, Heckenbenner *et al.*, 1990, p. 27-32 ; Périchon, 1984, p. 9-10). Les maisons de l'époque augustéenne semblent construites sur une armature de poteaux calés à leur base par des blocs de calcaire (fig. 8, n<sup>os</sup> 3, 4). L'élévation, probablement en torchis, reposait à même le sol. À ces constructions modestes, étaient associés des caves, dont la naissance des murs pouvait être en pierre (fig. 8, n<sup>o</sup> 2), et des coffres ou des celliers semi-enterrés, exclusivement en bois (fig. 8, n<sup>o</sup> 1). Dès la fin du premier quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., des sablières basses à section carrée servaient à maintenir des poteaux verticaux ou obliques qui y étaient mortaisés (fig. 8, n<sup>os</sup> 5, 6). Les murs étaient constitués de torchis, sur lesquels des enduits sont attestés, et les sols étaient fréquemment couverts de planchers. Dans certains quartiers (Haut de Sainte-Croix, Citadelle) des solins de pierre constituent les soubassements d'une élévation à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sur lesquels sont documentés des murs d'adobe. On ne peut cependant pas parler d'une généralisation de cette technique : au Pontiffroy, les maisons de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. utilisent toujours des sablières basses. L'absence de tuile constitue un *argumentum ex silentio* qui conduit à proposer l'existence de toitures en chaume ou de couvertures de bardeaux. Il n'en existe pas de preuve. Des espaces rectangulaires pouvaient être excavés sous ou à proximité de l'habitation, pour le stockage ou la conservation. Malgré l'inflation des fouilles, la définition de l'habitat n'a pas changé depuis les premières synthèses (Blouet, Brunella *et al.*, 1985 ; Brunella, Heckenbenner *et al.*, 1990). Les études micromorphologiques menées lors des prochaines recherches permettront certainement d'apporter des nouveaux éléments.

### L'ORGANISATION INTERNE DE LA VILLE

Plusieurs hypothèses visant à définir l'organisation de la ville (Thiriot, 1970, p. 12 ; Demarolle, 1976, p. 79 ; Jolin, 1977, p. 24-26) ont fait l'objet de critiques (Lefebvre, Wagner, 1984, p. 157-162) et de propositions nouvelles (Lefebvre, 1998, p. 492-493). Les premiers plans étaient théoriques, l'origine des sources était sujette à caution et la recherche, parfois déraisonnable, d'orthogonalité nuisait à l'exactitude de certains documents. C. Lefebvre a proposé l'existence de plusieurs trames ayant respectivement leur orientation : l'orientation du centre ville actuel avec un *cardo* qu'emprunte la voie Lyon-Trèves ; l'orientation du Pontiffroy qui présente un quadrillage dont l'épine dorsale serait la voie Metz-Trèves suivant la rive gauche de la Moselle ; l'orientation d'Outre-Seille où le manque de données recommande toutefois la prudence ; l'orientation de la colline de la Citadelle où deux quadrillages divergents se combinent. À ce propos, une piste de réflexion serait de considérer un premier quadrillage

héritier d'un tracé plus ancien (Arsenal Ney, rue n<sup>o</sup> 1) qui reliait la colline à l'*oppidum* auquel serait venu se greffer un réseau à l'époque tibérienne, orienté sur le *cardo* (fig. 9)<sup>3</sup>.

### LE DÉVELOPPEMENT TOPOGRAPHIQUE ET L'EXTENSION URBAINE

#### DU SITE FORTIFIÉ À LA VILLE ROMAINE

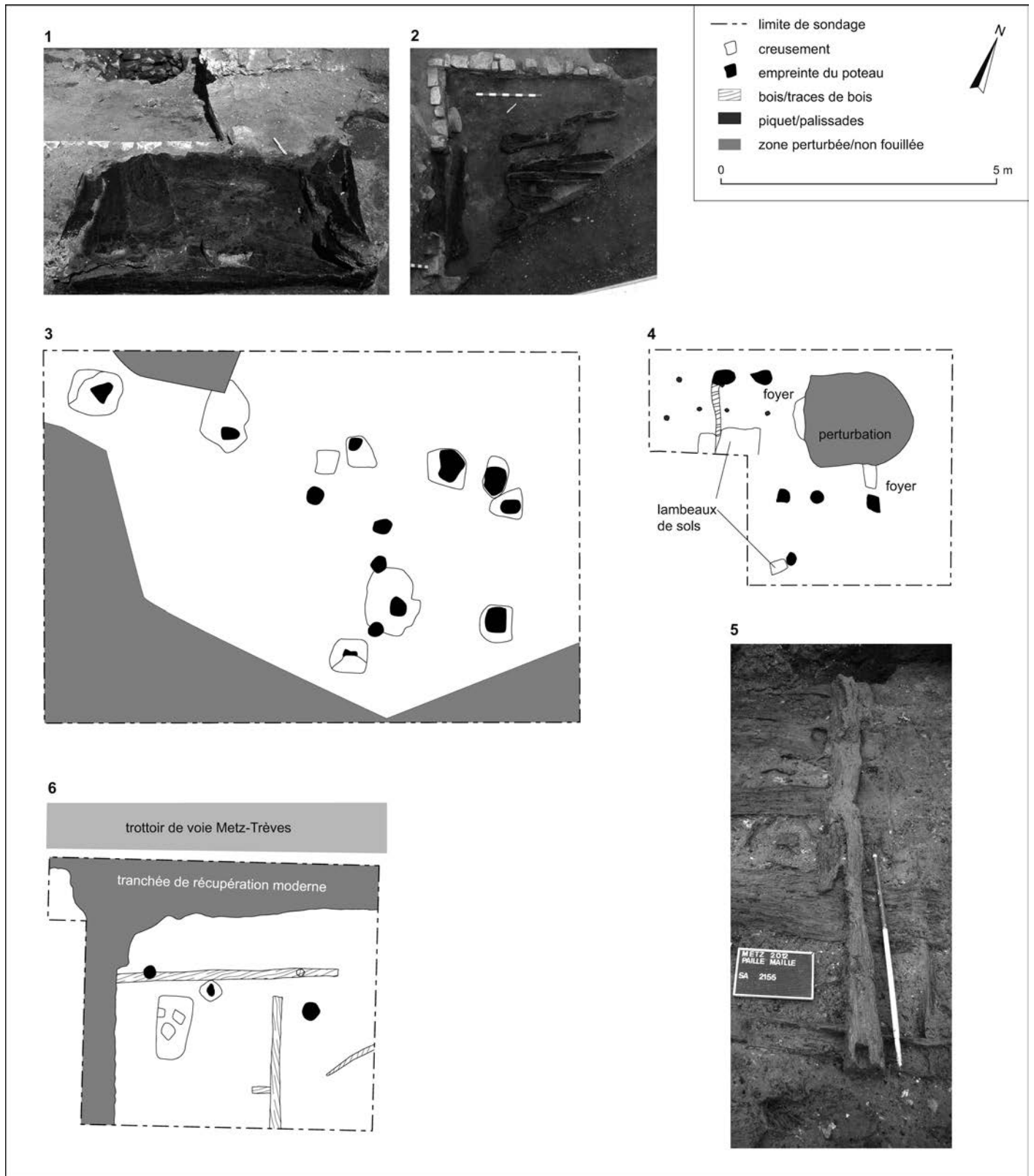
L'occupation du Haut de Sainte-Croix remonte loin, comme en témoigne la découverte de céramique attribuée à la culture Rössen du Néolithique moyen, mais les premiers faits archéologiques sont une crémation déposée au BF IIb, rue Chanoine-Collin (fig. 2, site 29) (Hatt dir., 1958) et à un ensemble funéraire de quinze crémations datées de la transition LT B2 et LT C1, à l'exception d'une incinération datée de LT C2. Un hiatus d'un quart de siècle sépare ces premiers vestiges de ceux appartenant à l'*oppidum* (Fichtl, Delneff *et al.*, 2005). D'une surface totale d'une douzaine d'hectares (Fichtl, 2002 ; Bressoud, 2003 ; Flotté, 2005), le site est délimité au sud-est – secteur le plus exposé – par un rempart à poutrage interne, relevé rue Taison (Thion, Faye *et al.*, 2003) et au nord-ouest par un fossé, reconnu rue Marchant (De Filippo, 2000). Entre la rue Marchant, la rue des Capucins et la rue du Tombois, une maison édifée sur des sablières basses et une voie ont été découvertes (Bressoud, 2003). Ces maigres données constituent l'essentiel des éléments permettant d'appréhender les formes de l'habitat sur le site fortifié à la fin de l'Indépendance gauloise. La distribution des sondages et les faibles emprises rendent difficile l'élaboration d'une chronologie fine ; la datation dendrochronologique des pieux issus des phases anciennes du mur de rempart permettent de proposer une date de la première fortification de l'*oppidum* vers 110 av. J.-C.

Après la Conquête, l'ancien site gaulois a été occupé. Des traces fugaces de constructions constituent les rares traces publiées d'habitat romain précoce de l'époque augustéenne sur le Haut de Sainte-Croix (Brunella, 1983 et 1985). Les versants escarpés septentrionaux de la colline ont fait l'objet d'aménagement de pieux et de palplanches définissant des terrasses qui sont mises en place au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Thion, 1987 ; Bressoud, 2001) et de vestiges d'habitat attestés par la présence d'enduits peints assez précoce (Heckenbenner, Mondy dir., 2014).

#### UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE VERS LE NORD-OUEST ?

La question de l'emprise de la ville antique anime le débat depuis plusieurs années. Il est dorénavant acquis que la ville s'est développée rapidement au-delà des limites du plateau d'interfluve pour atteindre une superficie minimale de Metz au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. de 120 ha (Lefebvre, 1998, p. 491 ; Alix, Gébus *et al.*, 2009, p. 7) avant que ne s'opère une rétraction à

3. Cette figure recense les principales découvertes archéologiques relatives au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Elle présente également les grands monuments publics postérieurs qui donne des points de repère et qui pourrait avoir structuré, à une date plus haute, l'organisation urbanistique.



**Fig. 8** – Les structures d’habitat dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à Divodurum (éch. : 1/100) : **1**, le coffre en bois du Haut de Sainte-Croix daté vers 60 av. J.-C. ; **2**, la cave augustéenne du Haut de Sainte-Croix ; **3**, le Haut de Sainte-Croix (d’après Brunella, 1985) entre 25 av. J.-C. et 15 apr. J.-C. ; **4**, l’Arsenal Ney (d’après Heckenbenner, 1985) entre 15 et 40 apr. J.-C. ; **5**, rue Paille-Maille vers 50 apr. J.-C. ; **6**, sablière basse de la rue Paille-Maille sur un plancher de 40 apr. J.-C., vue depuis le nord (DAO : G. Brkojewitsch, B. Chevaux, Y. Daune ; clichés : C. Lefebvre, GUMRA, S. Sedlbauer, Metz Métropole).



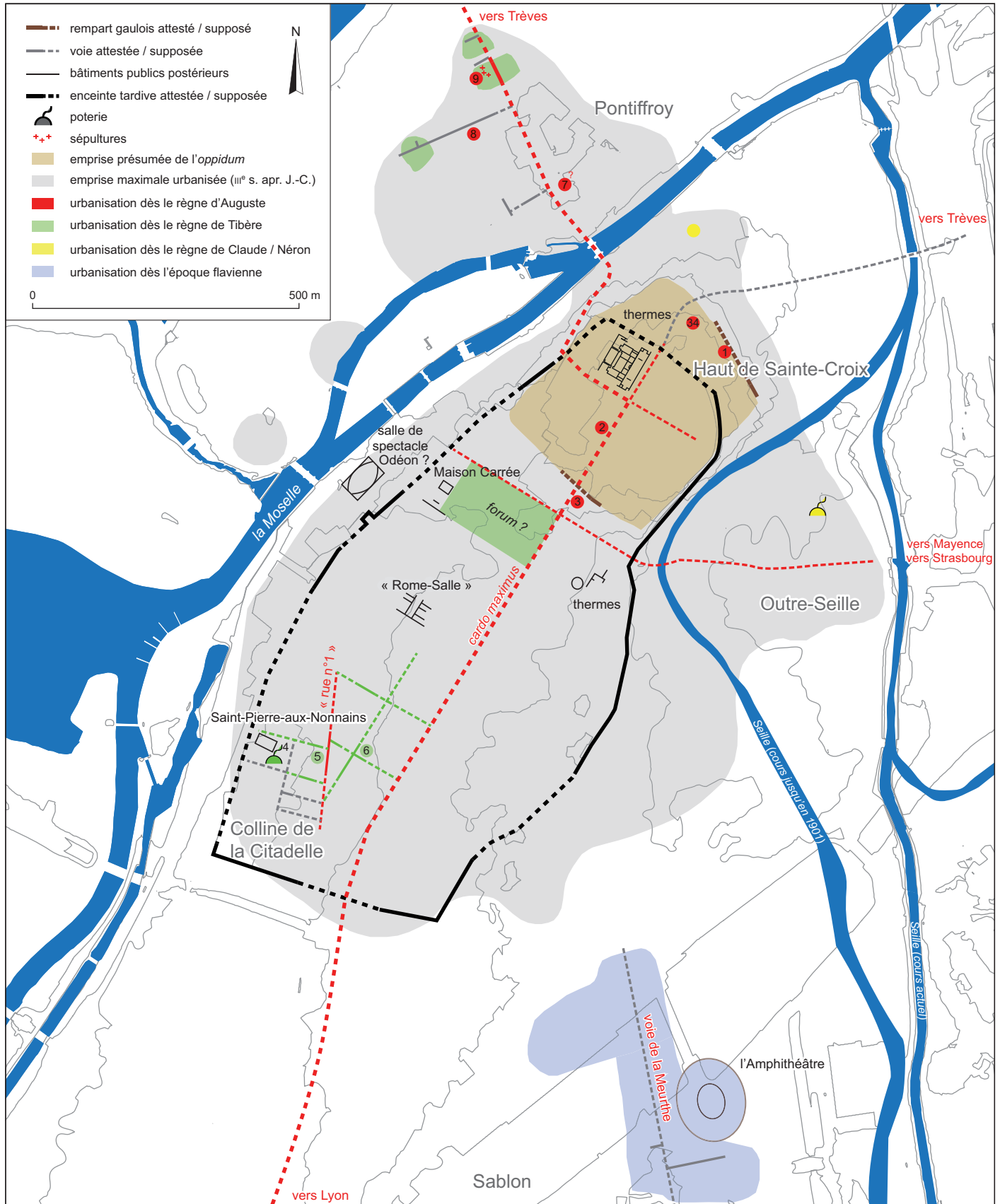


Fig. 9 – Proposition de cartographie de la ville romaine de Divodurum au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.  
(DAO : G. Brkojewitsch, C. Dreier, Y. Daune, Metz Métropole).

l'intérieur de l'enceinte de l'Antiquité tardive. Mais qu'en est-il des modalités et de la chronologie de ce développement ?

Les grands traits du développement de la ville ont été pressentis dès les années 1980 (Demarolle, Lefebvre, 1986, p. 18-19) et les hypothèses formulées n'ont jamais été démenties (Alix, Gébus *et al.*, 2009, p. 7 ; Bertrand-Géhin, Gama, 2010, p. 40). Les acquis des travaux récents permettent toutefois de préciser les contours et de distinguer des étapes nouvelles. Au lendemain de la Conquête et durant l'époque augustéenne, l'occupation dans la ville romaine est archéologiquement attestée sur la colline de Sainte-Croix ainsi qu'au nord-ouest, dans l'actuel quartier du Pontiffroy (Waton, 1986 ; Brkojewitsch, à paraître). Dans ce quartier, les vestiges augustéens apparaissent exclusivement à l'ouest du tracé de la voie Metz-Trèves qui a une importance fondamentale dans le processus d'urbanisation précoce. Le quartier du Pontiffroy témoignerait d'une expansion, planifiée peut-être au lendemain de la Conquête. Il était traversé par un axe de circulation stratégique – qui amenait à la zone rhénane – dont les linéaments sont attribués à Agrippa. Si les travaux de construction ne peuvent être datés, on peut imaginer qu'en raison des inquiétudes que suscitaient les peuplades du Nord-Est, la décision d'organiser ces tronçons est précoce. D'ailleurs, l'installation de tombes à crémation, dans la tradition romaine, ne se justifie qu'en relation étroite avec ce chemin vers le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Rapidement, les parcelles cultivées sont défrichées et des fosses renfermant du mobilier daté du premier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. suggèrent que ce quartier change de statut. Une fosse au moins en relation avec de l'habitat a été mise en place dès le tournant de l'ère. La mutation d'un espace funéraire en un quartier d'habitat n'est pas anodine : ces transformations impliquent nécessairement une décision émanant d'une haute autorité.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut pas faire un diagnostic similaire à propos des vestiges de la butte méridionale où les premières traces pourraient dater, au plus tôt, de la fin de l'époque augustéenne (Heckenbenner, Brunella *et al.*, 1992 ; Dreier *dir.*, 2014) voire de l'époque tibérienne (Gébus, 2003). La chronologie du développement du quartier Outre-Seille est, quant à elle, ambiguë et imprécise : elle repose sur la découverte d'un four de potier actif sous le règne de Claude (Deru, 1996) et aucune séquence stratigraphique ne décrit les niveaux reposant au contact du substrat. Le tissu urbanisé qui s'articule autour de l'amphithéâtre ne se développe qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Gébus, 1999 ; Bertrand-Géhin, Gama, 2010). L'hypothèse d'une expansion rapide mais progressive de la ville est envisageable, en gardant en considération que la documentation est faible, inégalement répartie et parfois en cours d'étude.

Sur la question du rythme de croissance de la ville durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., on observe dans un premier temps que la ville, au début du Principat, n'est pas limitée au

Haut de Sainte-Croix et qu'il n'est fait état de traces fugaces mais tangibles que dans le quartier du Pontiffroy. On peut proposer plusieurs schémas. Soit la ville antique se développe rapidement dans tous les quartiers cités (à l'exception du Sablon) et l'absence de mobilier et de construction signale alors un état de la recherche qui serait imputable à l'implantation des sondages. En effet, dans toutes les fouilles bien étudiées, il est fait mention d'un bruit de fond matérialisé par des tessons augustéens en position secondaire ou des potins gaulois. Soit la ville se développe en plusieurs vagues successives, dont une première en direction du Pontiffroy dès le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., suivie d'une deuxième vers la colline de la citadelle, et peut-être vers l'Outre-Seille dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., enfin d'une troisième vers le quartier du Sablon, durant le dernier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le mouvement de repli s'amorcerait à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : c'est au moins à cette époque que la tradition historiographique fait coïncider le retrait de la ville à l'intérieur des remparts.

Plusieurs indices plus ou moins discrets permettent ponctuellement de discuter des limites de la ville : les tombes, implantées le long de la voie Metz-Trèves, datant au plus tôt de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la présence de fours de potiers et la topographie générale du secteur d'interfluve. Les tombes indiquent qu'avant le tournant de l'ère, cette partie du Pontiffroy était périurbaine. Les ateliers de potiers se situent probablement en périphérie de l'espace urbanisé vers 50 apr. J.-C. Enfin, les découvertes archéologiques renvoient l'image d'une ville limitée au nord par la confluence de la Seille et de la Moselle et, au sud, par la colline de la citadelle. Elle ne semble jamais avoir débordé de la zone d'interfluve dont le tracé de l'enceinte tardive marque la limite. Au-delà, l'instabilité hydrologique n'a pas été favorable aux développements urbains (Brkojewitsch, Marquié *et al.*, 2013).

\*  
\* \*

Dans ce bref état de la question, où les recherches récentes et des données de première main ont été prises en compte, de nombreuses zones d'ombre subsistent. À propos de l'emprise et de la dynamique de développement de la ville augustéenne, les hypothèses formulées seront à vérifier et évolueront à la lumière de fouilles futures. L'organisation et les spécificités des quartiers restent à définir, à la faveur de travaux collectifs ou de découvertes archéologiques qui arriveront certainement. Les synthèses ne s'envisageant que dans le cadre de recherches concertées, il serait souhaitable d'atténuer les clivages et de rendre la donnée archéologique accessible.

### Remerciements

Nous tenons à remercier Messieurs C. Lefebvre et P. Brunella de leur disponibilité et de leur aide.